

Animation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale, de promotion de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité et de consommation responsable

Objectif du programme Leader : Développer le plan climat énergie territorial et ses déclinaisons opérationnelles, y compris en matière de prévention des déchets



- **Maître d'ouvrage** : Communauté de communes de Sèvre et Loire (CCSL)
- **Calendrier** : 2021 - 2024
- **Localisation** : territoire de la CCSL
- **Coût éligible** : 99 978,41 €
- **Subvention FEADER** : 22 478 €
- **Autres financements** : ADEME

Le projet

Actuellement, nous suivons majoritairement un principe d'économie linéaire par rapport au cycle de vie d'un produit : extraction des matières premières – fabrication - consommation – traitement du déchet.

Ce modèle montre ses limites puisqu'il participe à la dégradation de notre planète, au changement climatique, à la surproduction de déchets et à la raréfaction des ressources. Aujourd'hui, un nouveau schéma se dessine : l'économie circulaire. C'est une nouvelle façon de produire et de consommer, qui concerne tous les acteurs de la société (citoyens, collectivités locales, administrations, entreprises, associations...).

La CCSL a validé fin 2020, une stratégie d'économie circulaire visant à promouvoir un nouveau modèle de production et de consommation.

Cette stratégie sera mise en œuvre de façon transverse aux services intercommunaux (plan climat air énergie territorial, développement économique, déchets), une action sera développée spécifiquement à destination des entreprises, portant sur 3 aspects :

Les points forts du projet :

- Fait interagir différents acteurs et projets issus de différents secteurs de l'économie du territoire
- Est innovant : peu de territoires sont impliqués en Loire Atlantique sur ces concepts.
- Pourra servir d'exemple (projet vitrine, diffusion d'expérience, capitalisation, transposition...)

- Le développement de l'écologie industrielle et territoriale (EIT);
- La promotion de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité;
- La consommation responsable.

Pour ce faire, un poste de chargé.e de mission d'une durée de 3 ans a été créé avec pour principales missions, en collaboration étroite avec les services développement économique et gestion des déchets :

- Sensibilisation et accompagnement des entreprises : identification des besoins, réalisation de diagnostics, animation d'ateliers thématiques;
- Contribution à la consommation responsable : sensibilisation, prévention du gaspillage alimentaire, des emballages, biodéchets, accompagnement et organisation d'éco évènements.

La mission sera conduite dans le cadre du réseau régional « Ecologie industrielle et territoriale des Pays de la Loire » animé par l'ADEME, cofinancier de l'action. Les 3 chambres consulaires (CCI, chambre des métiers et chambre d'agriculture) seront associées à la démarche. La mission sera menée en lien avec les réseaux d'entreprises du territoire et les fédérations professionnelles.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

